



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Conseil général
Autorités communales

PROCES-VERBAL
Plénum du Conseil général
Du 18.05.2022, N°10/2021-2024

- Lieu : Salle polyvalente de Vollèges
Heure : 19h30
- Bureau : Julien Vaudan, Président)
Léonard Fellay, Vice-président
Mélanie Mento, Secrétaire
Emily Vaudan, Membre scrutateur
Matthieu Moulin, Membre scrutateur
- Secrétaire : Sylvie Bétrix
- Invité(s) : Simon Wiget, Directeur de Verbier Tourisme
Florian Michellod, Président de la SD de Verbier
Bertrand Goltz, Président de la SD de Val de Bagnes
Laurent Vaucher, Directeur de Téléverbier SA
Emmanuel Estoppey, modérateur et chef de projet « Master Plan
Tourisme »).

Ordre du jour

01. Contrôle des présences
02. Approbation - modification de l'ordre du jour
03. Approbation du procès-verbal du Plénum du 9 mars 2022
04. Table ronde du tourisme
05. Décisions
 01. -
06. Information
 01. Interventions (question, interpellation, postulat et motion)
 02. HUB de Curala
 03. Centre sportif
07. Divers
 01. Col des Planches
 02. Porte d'entrée de Verbier
 03. Prochain Plénum

PROCES VERBAL :

En ouverture de séance, le Président du Conseil général, Julien Vaudan, souhaite, au nom du bureau, la bienvenue aux nombreuses personnes présentes dans le public et félicite M. Pierre-Yves Gay, ancien Conseiller général, nommé récemment comme nouveau Conseiller municipal.

Il remercie les membres du Conseil général de bien vouloir systématiquement donner leur nom et prénom lors de leurs interventions et ce afin notamment de simplifier la prise du procès-verbal.

01. Contrôle des présences

46 Conseillères et Conseillers généraux sont présents, 11 sont excusés et 2 sont absents. La liste des présences reste ci-jointe (annexe 1).

Fabien Sauthier est excusé du côté de l'exécutif.

02. Approbation - modification de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans remarque.

03. Approbation du procès-verbal du Plénum du 9 mars 2022

Le procès-verbal de la séance du 09.03.2022 est considéré comme approuvé. Personne ne demande sa lecture.

04. Table ronde du tourisme

Les échanges de la table ronde du tourisme composée de MM. Simon Wiget, Directeur de Verbier Tourisme, Florian Michellod, Président de la SD de Verbier, Bertrand Goltz, Président de la SD de Val de Bagnes, Laurent Vaucher, Directeur de Téléverbier SA, Emmanuel Estoppey, modérateur et chef de projet « Master Plan Tourisme ») ont été filmés. Ci-dessous le lien pour les visionner :

<https://youtu.be/KWp9YWYUvZQ>

Les questions posées par les différentes commissions du Conseil général en amont de la table ronde restent ci-jointes (annexe 2).

Julien Vaudan remercie les intervenants et félicite encore l'initiative de cette table ronde.

05. Décisions

01. -

Aucune décision n'est à l'ordre du jour.

06. Information

01. Interventions (question, interpellation, postulat et motion)

- 01 Réponse au postulat de M. le Conseiller général Samuel Amos (au nom de la commission) intitulé « Plan de mobilité scolaire »
-

Christophe Maret demande à l'Assemblée si elle souhaite que lecture soit faite de la réponse du Conseil municipal au Postulat, dont les membres du Conseil général ont pu prendre connaissance, via la plateforme d'échanges de document, avant la séance et dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante (annexe 3).
Personne ne demande sa lecture.

Intervention :

- **Samuel Amos**, « la commission Jeunesse Formation et Cohésion Sociale remercie le conseil municipal pour la réponse donnée ce soir à son postulat déposé en juin 2021, portant sur l'étude de plans de mobilité scolaire pour les établissements scolaires de Val de Bagnes. Après avoir pris connaissance de la réponse, la commission est satisfaite de la réponse et remercie les différents services concernés qui sont impliqués dans cette démarche, respectivement, les dicastères « Construction, aménagement du territoire et mobilité » ainsi que celui de la « Jeunesse, formation et cohésion sociale ». La démarche entamée par le Conseil municipal répond ainsi pleinement à la demande formulée par le postulat. La commission se réjouit d'obtenir le retour une fois le processus pour le groupe scolaire de Versegères terminé et espère que les résultats pourront enfin mener vers des mesures concrètes d'amélioration de la mobilité scolaire dans son approche globale et transversale. Elle souhaite rappeler également le bienfondé de cette démarche qui se veut participative donnant ainsi un rôle primordial aux enfants, parents et professeurs et les encourage donc à participer pleinement à la démarche. La commission a pris bonne note des estimations de coûts et espère ainsi et se réjouit que dès 2026 tous les groupes scolaires de la commune seront dotés d'un plan de mobilité scolaire, si tout va bien. Enfin elle tient à féliciter et remercier le Conseil municipal d'avoir inclus le plan de mobilité scolaire dans son programme de législature donnant ainsi un objectif clair pour la municipalité au service des familles val bagnardes ».

02 Réponse à la question écrite de Mme la Conseillère générale Laurence Bourgeois intitulée « Aménagement de la Place de Vollèges »

Christophe Maret demande à l'Assemblée si elle souhaite que lecture soit faite de la réponse du Conseil municipal à la Question, dont les membres du Conseil général ont pu prendre connaissance, via la plateforme d'échanges de document, avant la séance et dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante (annexe 4).
Personne ne demande sa lecture.

Pour compléter l'information, Christophe Maret invite Guillaume Colin, Ingénieur communal, à venir présenter le projet de la Place des Paquets.

Guillaume Colin.

Sont notamment évoqués :

- L'état existant de la Place des Paquets et l'état projeté
- L'historique de cette place au moyen d'une ortho-photo de 2012.
- L'étude en 2020 des besoins en termes de stationnement menée par le bureau spécialisé Citec
- Le fait qu'aujourd'hui, on constate une nette augmentation de l'activité dans la zone avec notamment la Maison de Commune, la salle du Casino et la Brasserie.
- De ce fait, une utilisation intensive des places de parc existantes avec parfois du parcage sauvage.
- L'objectif du projet est de répondre d'une part au besoin de stationnement des habitants et d'autre part de régler la problématique du parking sauvage
- Le projet tel que prévu est un projet relativement simple, peu coûteux, avec 16 places de parc
- La Place du Paquet vise aussi à libérer le stationnement qui se trouve aujourd'hui sur la place, devant la Maison de commune
- Les places de stationnement autour de l'Administration communale vont être supprimées (a priori 6 à 7 places vont être compensées par les 16 places qui seront créées au Paquet).
- Le parking aux Posettes pourrait répondre à un besoin de stationnement de plus longue durée, mais moins bien à un stationnement de courte durée : L'aspect insécurité, particulièrement le soir, est relevé.

Pour terminer, il est précisé que le projet d'aménagement de la Place doit encore être validé par le Conseil municipal et qu'il sera d'abord présenté aux riverains concernés.

La présentation de M. Guillaume Colin reste ci-jointe (annexe 5).

Intervention :

- **Laurence Bourgeois**, « nous remercions Guillaume Colin et le Conseil communal pour la présentation du projet de mise à l'enquête de la place du Paquet.

Notre commission aimerait profiter de cet échange pour faire part de ses réflexions au sujet des aménagements dans les villages et dans celui de Vollèges en particulier.

La place du Paquet aujourd'hui au centre du village a été donnée au 14^e siècle aux habitants de Vollèges et Bagnes, comme le relate un document que l'on peut consulter aux archives cantonales (A.C. P. 327). Cette place était appelée autrefois Pathier, Pattiet puis Paquet, terme qui désigne généralement un territoire de pâture.

Ceci pour vous dire que cette Place est chère à notre cœur, à nous citoyennes et citoyens de Vollèges. Elle partait de l'église et s'étendait à l'est, jusqu'au « quartier neuf ». Bien que la Commune ait décidé en 1857 de ne pas la diviser, le Paquet a été vendu par parcelles, en particulier à l'ouest : c'est sur cette partie qu'ont été construits la Maison de commune et l'ancienne école, l'ancienne banque Raiffeisen, le Casino, l'ancienne laiterie, etc. Cette politique du grignotage a duré jusqu'en 1942 comme le prouve un document que nous a transmis en son temps le secrétaire communal. Après cette date, sous la pression de la population qui demande avec insistance de sauvegarder cette zone de détente et de récréation, l'administration décide de ne plus céder un seul mètre carré.

Aujourd'hui, ce poumon vert est destiné à devenir un espace de parking, faute de places de parc pour les employés de la nouvelle Commune de Val de Bagnes. A notre grand regret, le centre du village est toujours bloqué par des véhicules avec un macaron sur les zones bleues qui empêchent de stationner pour accéder aux commerces, à l'église et au cimetière. Les véhicules se parquent également au Paquet, place que la « commission dite du Paquet » avait pourtant décidé de fermer aux véhicules en ouvrant la barrière seulement lors de manifestations au village, telles que fête du four, balade de la bière, carnaval et enterrements. Cependant, la barrière a été définitivement retirée.

Nous sommes conscients qu'il manque des places de parcs au centre du village et avons consulté avec intérêt la mise à l'enquête en question. Après analyse, nous ne sommes pas convaincus de la solution proposée. En effet, la question du parking demande une analyse globale : l'école construite en 2010 manque de places de parcs. Il y a un projet de rénovation de la place au nord de la Maison de commune. Le bâtiment « Ebauches » (actuelle crèche) aura une nouvelle affectation et une nouvelle crèche va être construite à l'ouest. C'est dans cette zone que des places de parc sont nécessaires.

D'autres terrains sont envisageables, justement dans ce quartier. La Commune dispose de la place des Posettes, à l'extrémité du terrain de foot côté Bagnes. Il y a aussi le terrain attenant au dépôt communal, anciennement dépôt Marchetti. Ces terrains sont bien situés et peu éloignés de la Maison de Commune : combien de travailleuses et travailleurs doivent marcher 5- 6 minutes pour aller au bureau ?

Nous souhaitons une réflexion globale et visionnaire plutôt qu'une politique de saucissonnage. Quand on a émis cette remarque on nous a répondu que ce projet était fait dans l'urgence. Cet argument ne nous convainc pas.

Prenons le temps de la réflexion pour organiser le centre du village en donnant la priorité au bien-vivre ensemble, à la convivialité, à la rencontre et sortons les voitures du village comme c'est la tendance en beaucoup d'endroits.

Si la Place du Paquet est aujourd'hui une zone verte c'est bien parce que nos ancêtres ont souhaité la garder verte.

Vous l'aurez compris, nous regrettons que la Commune ne nous ait pas présenté le projet avant la mise à l'enquête et dans le cadre d'une approche plus globale.

Nous nous réjouissons de pouvoir échanger désormais en commission avec les représentants de la Municipalité sur les futurs projets d'aménagements.

Merci de votre attention».

L'assemblée applaudit Mme Laurence Bourgeois pour son intervention.

Julien Vaudan, remercie la commission et valide la réponse donnée par le Conseil municipal.

02. HUB de Curala

Christophe Maret présente le projet du HUB de Curala, qui a pour objectif d'améliorer le transit entre le train et la télécabine. Ce projet va renforcer la vie locale avec des services, des commerces et d'autres activités économiques et créer des logements, des logements adaptés et saisonniers.

L'idée est de créer une zone conviviale de transit entre la gare de TMR et le départ des cabines. Aujourd'hui arriver en train, avec des skis, des valises et rejoindre les télécabines n'est pas simple.

Une image illustrative du projet de Hub de Curala est présentée.

Une présentation détaillée du projet sera donnée lors du Plénum du 22 juin.

La présentation de M. Christophe Maret reste ci-jointe (Annexe 6)

Intervention :

- **Samuel Amos, qu'en est-il des accès piétons en provenance principalement du rond-point et dont la sécurité n'est pas assurée ?**

Guillaume Colin, un plan d'affectation détaillé est actuellement à l'étude qui intègre la conception de la mobilité douce à l'intérieur du quartier et en provenance des divers villages.

03. Centre sportif

Christophe Maret, le Centre sportif est un élément important de l'offre touristique de Verbier.

Sont notamment évoqués :

Partie Bâtiment détente :

- Le chantier du Centre sportif a été interrompu pendant 2 ans, suite à l'incendie.
- A la reprise du dossier, des défauts d'ouvrage et des lacunes dans le suivi financier ont été constatés, comme des ressources insuffisantes dans le pilotage de ce projet d'envergure.
- M. Olivier Foro qui a rejoint le service de l'Aménagement du territoire et qui œuvre désormais sur le projet du Centre sportif est présenté à l'Assemblée.
- Il a été décidé d'interrompre le projet, afin d'analyser ce qui peut être adapté pour répondre aux attentes de la clientèle, comme aux attentes des écoles.
- Les objectifs aujourd'hui sont de renforcer l'espace SPA/détente, augmenter l'offre pour les familles et les enfants et optimiser le programme d'exploitation.
- La feuille de route est commentée, avec notamment une présentation au Conseil municipal et au Conseil général pour la fin 2022 et normalement une date de début de construction en 2023.

Partie Bâtiment Multisports (étape 3) :

- Réalisation d'une étude architecturale de faisabilité établie en 2020.
- Analyse en cours du programme sportif en lien avec les infrastructures pour la population locale, soit déterminer quel programme va être réalisé dans cette étape 3
- La feuille de route est présentée avec l'objectif d'ici fin 2022 de présenter les études qui auront été réalisées sur cette phase 3 au Conseil municipal et général.

Interventions :

- **Marcus Bratter, est-ce que cela va nécessiter une remise à l'enquête publique du projet du Centre sportif ?**

Christophe Maret, a priori, non. D'après ce qui est actuellement défini, il ne sera pas nécessaire de procéder à une remise à l'enquête pour l'étape 2. Il s'agira normalement que de modifications mineures.

Par ailleurs, la Commune a été interpellée également en ce qui concerne l'esthétisme du chantier actuel. Une décoration sera mise en place sur les palissades/échafaudages actuels, afin de rendre le site un peu plus attractif en termes de visuel.

- **Laurent Berset, Quelle est la procédure prévue pour le choix du nouveau mandataire pour le Centre sportif ?**

Guillaume Colin, aujourd'hui il y a une procédure d'appel d'offres prévue qui doit encore être validée par le Conseil municipal. L'objectif n'est pas de refaire l'architecture, car on a une autorisation de construire qui est entrée en force. Il s'agit donc de la respecter. On construit le plan sur la base du volume autorisé et les modifications que l'on apporte doivent rester des modifications mineures pour s'éviter des oppositions.

- **Laurent Berset, quel genre de partenaire la Commune recherche ?**

Guillaume Colin, architectes, ingénieurs et mandataires spécialisés. Aujourd'hui, les conditions de l'appel d'offres sont en cours de définition et doivent être validées par le Conseil municipal.

07. Divers

01. Col des Planches

- **Stéphane Roserens, j'ai une question concernant le Col des Planches, avons-nous des nouvelles ?**

Christophe Maret, non, le projet du Col des Planches, c'est-à-dire le projet « Constantin » n'a pas évolué.

Cédric Felley, Directeur opérationnel des constructions, effectivement non, nous n'avons pas reçu d'information spécifique pour ce projet.

02. Porte d'entrée de Verbier

- **Sacha Martin, commission ATCM, est-ce que la Commune ne pourrait pas rhabiller ce socle rose de la Migros qui n'est pas très accueillant, porte d'entrée du Verbier**

Christophe Maret, un projet est en cours avec le réaménagement du socle du bâtiment des Arcades, effectivement. Un projet a été proposé, qui va être modifié. Cela va revenir.

03. Prochain Plénum

Le prochain plénum aura lieu le 22 juin à l'Espace St-Marc.

La séance est levée à 21h50

Pour le Conseil général :



Julien Vaudan
Président



Mélanie Mento
Secrétaire

Annexes :

1. Liste des présences
2. Liste des questions posées sur le tourisme par les différentes commissions du Conseil général
3. Réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller général Samuel Amos (au nom de la commission) intitulé « Plan de mobilité scolaire »
4. Réponse de la Municipalité à la question écrite de Mme la Conseillère générale Laurence Bourgeois intitulée « Aménagement de la Place de Vollèges »
5. Présentation Hub Curala
6. Présentation Centre Sportif



COMMUNE DE
VAL DE BAGES

Annexe 1 – liste des présences

Plénum du 18.05.2022

Titre	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
Monsieur	Alter	Armand	1		
Monsieur	Alter	François	1		
Monsieur	Amos	Guillaume		1	
Monsieur	Amos	Samuel	1		
Monsieur	Baillifard	Raphaël			1
Monsieur	Berset	Laurent	1		
Monsieur	Besse	Cédric	1		
Monsieur	Besson	Félix		1	
Monsieur	Bircher	Félicien		1	
Madame	Bourgeois	Laurence	1		
Monsieur	Bratter	Marcus	1		
Madame	Bressoud	Aurélié	1		
Madame	Chevrier	Célia	1		
Monsieur	Darbellay	Baptiste		1	
Monsieur	Darbellay	Jérôme	1		
Madame	Del Sordo	Céline		1	
Monsieur	Déltroz	Gabriel	1		
Monsieur	Deslarzes	Frédéric	1		
Madame	Deslarzes	Sophie	1		
Madame	Egger	Caroline	1		
Monsieur	Egger	Nicolas	1		
Monsieur	Farquet	Claude	1		
Madame	Farquet	Sarah	1		
Monsieur	Fellay	Guillaume		1	
Monsieur	Fellay	Léonard	1		
Monsieur	Fellay	Sébastien	1		
Monsieur	Fellay	Simon		1	
Monsieur	Fournier	Romain	1		
Monsieur	Frossard	Alain	1		
Madame	Gailloud	Martine	1		
			22	7	1

Titre	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
Madame	Heinis	Olivia	1		
Madame	Löf	Tora	1		
Madame	Lovey	Véronique		1	
Madame	Luisier	Marie-Gabrielle	1		
Monsieur	Maret	Gérald	1		
Monsieur	Martin	Sacha	1		
Madame	Mento	Mélanie	1		
Monsieur	Michellod	Patrick			1
Monsieur	Morand	Sylvain	1		
Monsieur	Moulin	Bastien	1		
Monsieur	Moulin	Matthieu	1		
Monsieur	Moulin	Robin	1		
Madame	Oakman-Rossier	Christine	1		
Madame	Oreiller	Aimée	1		
Madame	Oreiller	Marie	1		
Madame	Pembe Tornay	Colette	1		
Madame	Pralong	Sabrina	1		
Monsieur	Roserens	Stéphane	1		
Monsieur	Rossier	Sven	1		
Monsieur	Rosoz	Sébastien		1	
Monsieur	Roux	François	1		
Monsieur	Saillen	Lionel	1		
Monsieur	Tellen	Dominique		1	
Monsieur	Terrettaz	Cédric	1		
Madame	Tristan	Martine		1	
Madame	Vaudan	Emily	1		
Madame	Vaudan	Fanny	1		
Monsieur	Vaudan	Julien	1		
Monsieur	Veuthey	François	1		
			24	4	1
			46	11	2



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Annexe 2 – Liste des questions posées sur le
tourisme par les différentes commissions du
Conseil général

Stratégie

Commission	Questions
ATCM	Quelle est votre stratégie pour développer le tourisme 4 saisons, notamment l'entre-saison ?
CTS	Quelle est la priorité d'investissement dans le tourisme ? (Arrêt de bus, parking, transport, infrastructure sportive, pub...)
CTS	Quelle est la vision de la commune pour renforcer leur idée d'activité dix mois sur douze.
CTS	Quel avenir pour un tourisme médical au val de Bagnes ?
TP Environnement	Quelles activités de loisirs ou de pratiques sportives sont prévues pour le tourisme quatre saisons ?
Gestion	Comment imaginez-vous le développement du tourisme 4 saisons dans le Val de Bagnes à long terme, quelles sont les alternatives pour diminuer la dépendance au ski par exemple ?

Téléverbier

Commission Questions

ATCM OÙ en sont les projets de télésièges de La Pasay à Bruson ?
Leur réalisation est-elle toujours prévue cette année ?

CTS Qu'est-ce qui est fait pour encourager les jeunes à skier ?

Bâtiment, Bourgeoise, Agriculture Politique de Téléverbier concernant les produits agricoles régionaux:
La commune de VDB soutient fortement son agriculture ainsi que les filières de transformation (p. ex. fromageries et abattoir). Quelle est la position de TV concernant la valorisation des produits issus de l'agriculture régionale dans ses propres restaurants?

TP Environnement Y a-t-il un rabais pour les journées skieurs «bagnardes» si oui de combien ?

TP Environnement Est-il possible de baisser l'âge «gratuité» pour les Bagnards de 77 à 70 ? À 65 ans ?

TP Environnement Le futur parking de Curala sera-t-il gratuit ? Si oui : est-ce que Téléverbier y participera ?

Tourisme doux

Commission Questions

CTS	Quelle vision concrète du tourisme doux pour les mayens de Bruson et le haut val de Bagnes. (Trail vélo ski randonnée) quoi comment et dans quel délai.
CTS	Randoparc quel développement ? Par qui, commune ou Téléverbier et comment gérer la cohabitation piste de ski et randoparc jour et nuit ?
SSP	Qu'est-ce qui est envisagé pour la cohabitation des vélos/ vélos électriques/ piétons/ bétail sur les sentiers au niveau sécurité ?
TP Environnement	Sous quelle forme est-il possible d'améliorer la cohabitation entre tourisme pédestre et VTT ?
ATCM	Quelle est la stratégie prévue en lien avec le développement de l'e-bike ?
Bâtiment, Bourgeoisie, Agriculture	Les randonneurs et cyclistes utilisent un territoire dévolu aux activités agricoles, ce qui provoque des conflits (clôtures abaissées, risque d'accident avec le bétail et les machines agricoles, chiens de protection des troupeaux). Que mettent en place les différents acteurs touristiques et la commune pour gérer cette problématique et quelle coordination avec les agriculteurs ?
	Est-il prévu de légiférer prochainement sur la circulation des vélos électriques sur les chemins pédestres ?
	Où en est le projet d'amélioration de la route de la Planie ?

Mobilité

Commission

Question

ATCM

Avez-vous évalué la gratuité ou la baisse des tarifs des transports publics sur l'ensemble de la commune sous l'angle touristique ?

Y aurait-il une plus-value ? Si oui quelles seraient les pistes de financement ?

Un financement par la taxe touristique serait-il envisageable ?

ATCM

La fermeture de la rue de la poste à Verbier (de la Coop à Médran) a-t-elle été envisagée sous l'angle touristique ? Par exemple via une piétonisation de la rue ?

CTS

Problématique des transports nocturnes. Quelle politique communale pour les taxis nocturnes ?

TP Environnement

Où en est-on avec déserte du CERM ? Quand sera-t-elle en fonction ?



Infrastructures

Commission	Questions
CTS	Signalisations et informations touristiques et culture : quels panneaux et pour quand ?
ATCM	Comment évaluez-vous les besoins pour les sports de glaces sur l'ensemble de la commune ? Patinoire ? Sportive ou loisir ? Curling ?
Bâtiment, Bourgeoisie, Agriculture	Utilisation des bâtiments "vides" de la commune: Y aurait-il des besoins/projets en lien avec le tourisme qui pourraient se faire dans les bâtiments non utilisés dont la commune est propriétaire (p. ex. logements pour saisonniers)?
TP Environnement	Est-il prévu de construire des WC publics dans les endroits à forte concentration touristique? Par exemple aux Schlerondes?

Rentrées financières

Commission

Questions

Jeunesse et formation

Pendant l'hiver, de nombreuses familles fortunées viennent s'établir à temps plein dans la région de janvier à avril approximativement. Les enfants de ces familles sont scolarisés principalement dans les écoles privées de Verbier. D'après les informations données par ces écoles les effectifs d'élèves peuvent augmenter jusqu'à 50% pendant ces 3 mois comparativement au reste de l'année.

Dans le but que Verbier puisse rester active et attractive toute l'année, est-ce qu'une démarche est envisagée pour faire rester ces familles et ces jeunes à l'année dans la région ?

Contributions, cadastre & population

Au vu de l'importance des recettes fiscales émanant de quelques grands contribuables ou forfait fiscaux établis sur la commune, et en sachant qu'un grand nombre de ceux-ci s'établissent notamment pour le cadre de vie et l'activité touristique de la commune, est-ce que dans l'établissement de la stratégie touristique de la commune il est pris en compte l'attrait de la station et de la commune pour ces fortunes ?

Contributions, cadastre & population

Il y a eu beaucoup de transactions immobilières en 2021 (650 cas de taxation de gains immobiliers), est-ce que dans la stratégie touristique on peut comprendre pourquoi ces 650 acheteurs/vendeurs ont choisi Val de Bagnes ou à contrario sont partis ailleurs ?



Enjeux politiques

Commission	Questions
CTS	Logement de staff un problème récurrent, urgent à combler. Que peut faire la commune concrètement et dans quel délai ?
CTS	Problématique de la drogue : dealer, personnes droguées contre leur insu etc. Qu'en est-il ? Quelle vision sur l'évolution et la maîtrise ?
SSP	En lien avec la recrudescence des nuitées sauvages/ campings / van et les déchets que cela implique, quelles sont les mesures envisagées pour limiter les nuisances ?
CTS	Quelle est la vision vis-à-vis du coté festif de la station. Encouragement de concert et festival commercial pour des jeunes ?
Jeunesse et formation	Un des objectifs de législature est de mettre en place un pack « bienvenue et intégration ». Que contiendra-t-il et quand sera-t-il disponible ? Peut-on imaginer d'y intégrer des offres touristiques pour faire découvrir notre commune aux nouveaux habitants ?
SSP	Qui sont les personnalités qui pourront à l'avenir représenter la Commune ? Un tournus est-il envisagé ?
Gestion	Comment mieux valoriser les métiers du tourisme au sens large, en y intégrant les jeunes de notre région et améliorer la culture de l'accueil ?



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Annexe 3 – Réponse de la Municipalité au
Postulat de M. Le Conseiller général, M. Samuel
Amos (au nom de la commission) intitulé
« Plan de mobilité scolaire »



RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ AU POSTULAT
de M. le Conseiller général Samuel Amos (au nom de la commission)
intitulé « Plan de mobilité scolaire »

Préambule

Le 16 juin 2021, la Commission « Jeunesse, formation et cohésion sociale », par son Président Samuel Amos, a déposé un postulat concernant le Plan de Mobilité Scolaire (PMS). La Commission y soulève la problématique de la sécurité sur les chemins d'école, entre le domicile des élèves jusqu'au lieu d'enseignement ; elle demande au Conseil municipal de réaliser un PMS pour l'ensemble des établissements scolaires de la commune, illustré par la brochure proposée par l'ATE (Association transports et environnement).

Développement

Afin de donner suite au postulat, les dicastères « Construction, aménagement du territoire et mobilité » et « Jeunesse, formation et cohésion sociale » ont rencontré les représentants de l'ATE (19.10.2021). Cette association réalise des plans de mobilité scolaire qui permettent de concevoir de manière globale les déplacements générés par les établissements scolaires, d'améliorer la sécurité des trajets et d'encourager les enfants, parents et enseignants à adopter une mobilité durable et respectueuse de l'environnement.

Ce processus répond de manière claire à la demande du Conseil général et prévoit une implication transversale de tous les acteurs concernés (parents, professeurs, enfants).

L'ATE établit des PMS depuis presque 10 ans, et dispose d'une structure dédiée à ces projets ce qui lui confère une grande expérience en la matière.

L'offre du 18 novembre 2021 établie comprend 4 groupes d'école, soit :

Groupe scolaire de Versegères	:	CHF 25'615.36	TTC
Groupe scolaire de Vollèges – Levron	:	CHF 25'745.21	TTC
Groupe scolaire de Verbier	:	CHF 22'557.22	TTC
Groupe scolaire de Villette – Bruson – CO:	:	CHF 32'822.10	TTC

La durée du processus est d'environ 1 an par groupe scolaire.

La recommandation de l'ATE est de procéder de manière successive pour les différents groupes scolaires. Cela permet de réajuster les prestations, en fonction de l'expérience acquise. Cette recommandation est partagée par les dicastères et le Conseil municipal.

Position du Conseil municipal

Sur recommandation du dicastère « Jeunesse, formation et cohésion sociale », la Commission AT a proposé au Conseil municipal de prioriser le groupe scolaire de Versegères et de réaliser le PMS correspondant dès janvier 2022.

Le Conseil municipal a également relevé le coût de la démarche PMS et la nécessité de commencer par un seul groupe scolaire afin de pouvoir en évaluer le résultat.

Réuni en séance le 7 décembre 2021, le Conseil municipal a validé la proposition de la Commission « Jeunesse, formation et cohésion sociale » et de la Commission AT et a proposé de « tester » une 1^{ère} étude avec un 1^{er} centre scolaire, en l'occurrence celui de Versegères, d'attendre ensuite le résultat et le degré de satisfaction de toutes les parties avant d'engager d'autres études.

Aussi, le Conseil municipal a validé l'octroi du mandat pour l'établissement du PMS pour le groupe scolaire de Versegères pour le montant de CHF 25'615.36 TTC.

L'étude a commencé en février 2022 notamment avec l'envoi de questionnaires aux parents d'élèves. La phase de récoltes des résultats est en cours et une restitution sera établie au moment des conclusions lors de la prochaine année scolaire

Les conséquences financières pour l'étude complète sont estimées à CHF 107'000.- sur quatre ans. Les mesures d'implémentation du projet ne sont pas chiffrables à cette date.

Réponse adoptée par le Conseil municipal en séance du 26 avril 2022.

Pour le Conseil municipal

Christophe Maret
Président

Pierre-Martin Moulin
Secrétaire général



COMMUNE DE
VAL DE BAGES

Annexe 4 – Réponse de la Municipalité à la
Question écrite de Mme La Conseillère générale
Laurence Bourgeois intitulée
« Aménagement de la Place de Vollèges »



RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ A LA QUESTION de Mme la Conseillère générale Laurence Bourgeois intitulée « Projet de réaménagement de la place de Vollèges »

Préambule

Lors du plénum du 9 mars, Mme la Conseillère générale Laurence Bourgeois a adressé une question écrite au Conseil municipal. La Municipalité en a pris connaissance et en a informé les services « Aménagement du territoire et mobilité » et « Travaux publics ». La réponse formulée ci-dessous tient compte des deux parties distinctes qui composent la question déposée.

- 1. Plusieurs voisins de la place située au nord de la maison de commune à Vollèges m'ont demandé où en était le projet de rénovation de la place de Vollèges. En effet, il y a quelques temps, vous aviez invité les voisins de la place à une séance afin de réfléchir ensemble à une solution de rénovation. Où en est donc ce projet ?*
- 2. En outre, depuis la fusion des communes, nous avons eu la chance de voir vivre le centre du village grâce aux nombreux employés de la commune, cependant, ce nombre important amène aussi beaucoup de véhicules sur les zones bleues du centre du village. Ne serait-il pas possible d'améliorer cette situation ?*

Développement

1. A la suite de la séance organisée avec la population de Vollèges le 31 janvier 2020 et à la fusion des communes, les Services « AT et mobilité » et « Travaux publics » ont repris conjointement le projet de réaménagement du cœur du village de Vollèges.

Celui-ci est en cours d'élaboration auprès des bureaux Grept – Arc - Citec et a fait l'objet d'un premier rendu actuellement en discussion au sein des services précités pour valider les emplacements des places de parc privées et ainsi éviter du trafic inutile sur la place.

Ce premier rendu est un avant-projet qui servira de base pour discuter avec les propriétaires concernés en juin 2022.

Une fois les discussions menées, il conviendra de mettre à jour ou modifier l'avant-projet. Ce dernier fera l'objet d'une séance de présentation publique en automne 2022 avant sa mise à l'enquête publique prévue en hiver 2022.

2. En ce qui concerne les besoins en place de parc, le Conseil Municipal a validé le 5 avril 2022 la mise à l'enquête publique d'un projet de création de 16 places de parc au Paquet pour un coût estimé à CHF 180'000. La mise à l'enquête publique paraîtra prochainement dans le BO pour des travaux envisagés en automne 2022. Ce projet a pour objectif de libérer l'espace de la place devant le bâtiment communal et de la valoriser, comme décrit au préalable.

Réponse adoptée par le Conseil municipal en séance du 26 avril 2022.

Pour le Conseil municipal

Christophe Maret
Président

Pierre-Martin Moulin
Secrétaire général



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Annexe 5 - Présentation HUB Curala

06 Informations

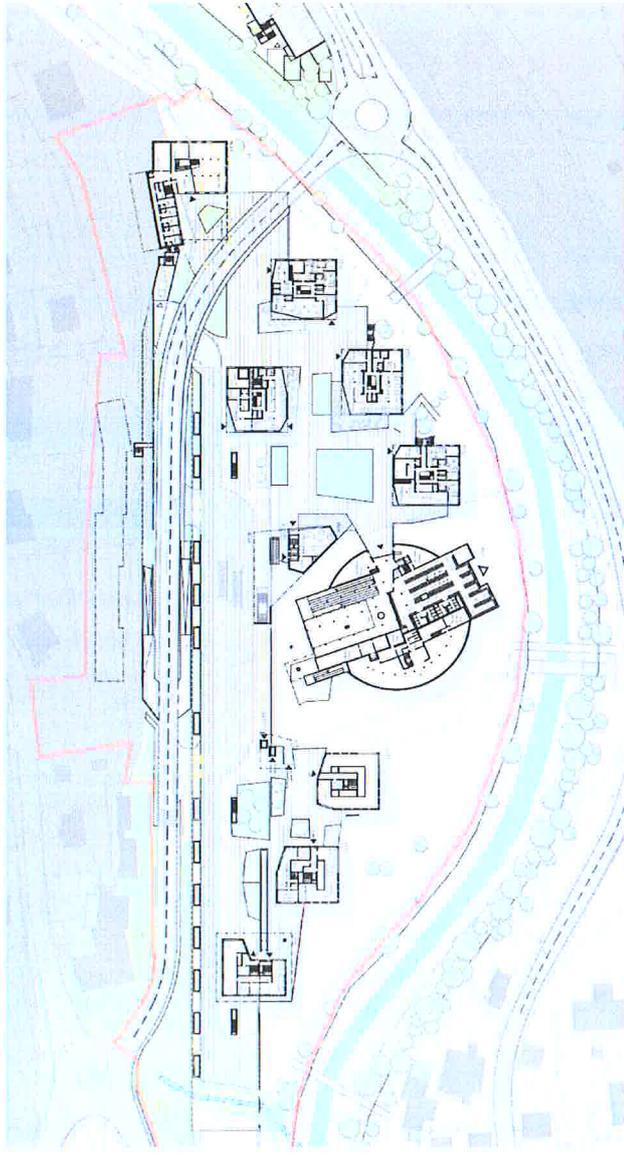
02 HUB de Curala

Projet de Curala

Objectifs du projet

- Améliorer l'offre de transports
- Développer les lits chauds
- Renforcer la vie locale : services, commerces et activités économiques
- Créer des logements, logements adaptés et saisonniers

Présentation détaillée lors du Conseil Général du
22 juin



Gare de Curala

- La gare des télécabines est une infrastructure vétuste.
- Références actuelles :



Gare de Grindelwald, extérieur



Gare de Grindelwald, intérieur

Gare de Curala

- Le projet de HUB :
 - Hall couvert entre la gare TMR (niv. -1), gare des télécabines (niv. 0) et future gare des bus (niv +1)
 - Liaisons verticales mécaniques vers les quais (tapis roulant)
 - Espace d'accueil et d'attente, vente / guichets et petits commerces
- Le Conseil Municipal, en collaboration avec Téléverbier veulent :
 - Favoriser l'intermodalité : train, télécabines, voiture, mobilité douce
 - Améliorer le confort, l'accessibilité et le service aux usagers
 - Bien intégrer la gare des télécabines avec la gare TMR et le quartier Curala
 - Optimiser la gestion des flux de skieurs en hiver
 - Coordonner le HUB avec le Plan d'affectation détaillé de Curala



Image illustrative



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Annexe 6 - Présentation Centre Sportif

06 Informations

03 Centre sportif

Bâtiment Détente : état des lieux / rapport d'expertise

Selon le rapport d'expertise de Cougar Management, il a fallu résilier le contrat du groupement de mandataires BDL pour les raisons principales suivantes:

- Défauts d'ouvrage
- Ressources insuffisantes pour piloter le projet de cette envelopure
- Lacunes dans le suivi financier

Bâtiment Détente : remise à jour du projet

Suite à l'incendie et à l'interruption du chantier, nécessité de remise à jour du projet:

- **revoir** certaines infrastructures du centre sportif en adéquation avec les nouvelles tendances:
 - renforcement de l'espace spa / détente
 - augmentation de l'offre kids et famille
- **optimiser** le programme d'exploitation du centre sportif:
 - bassin de natation de 6 lignes (standard) au lieu de 4 lignes (ancien projet)
 - suppression d'une rampe glissante de 30 mètres (sécurité)
 - bassin de détente outdoor supplémentaire (exploitation 4 saisons)

Bâtiment Détente : feuille de route

Avril / mai : révision des plans du projet et mise au point des modèles d'exploitation

Début juin : relooker le chantier (palissades / images de Verbier)

Juin : lancer un appel d'offre pour le choix des mandataires

Automne : travaux préparatoires

Fin 2022 : plans de coordination, devis de construction et business-plan actualisés
présentation auprès du Conseil Municipal et du Conseil Général

2023 : début de la construction



Bâtiment Multisports (Etape 3): situation au 18.05.2022

1. Réalisation d'une étude architecturale de faisabilité en 2020.
2. En cours: analyse précise du programme sportif en lien avec les infrastructures pour la population locale.
Coordination / réflexion à l'aide de:
 - l'établissement d'un Master Plan Tourisme avec M. Estoppey (réflexion plus large)
 - la réalisation d'études spécifiques : HES-SO, patinoire, tennis, funpark indoor en vue de structurer le volet opérationnel et d'exploitation.
 - l'analyse économique et touristique de ces différents scénarios: ADN / business plan / besoins clients/ ...

Bâtiment Multisports (Etape 3) : feuille de route

Mai / juin : finaliser les programmes sportifs et les différents business plan.

choix des scénarios sportifs privilégiés.

Été 2022 : présentation et feedback auprès des différents partenaires économiques et touristiques de la station (SDV, SDVB, etc.)

Fin 2022 : présentation et feedback auprès du Conseil Municipal, des Commissions et du Conseil Général.